



## PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2018

- |                                     |                                |
|-------------------------------------|--------------------------------|
| • Séance du 25 mai 2018             | <u>Nombre de conseillers :</u> |
| • Date de convocation : 18 mai 2018 | • En exercice : 15             |
| • Date d'affichage : 18 mai 2018    | • Présents : 07                |
|                                     | • Votants : 10                 |

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq mai, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur François GOMEZ, Maire,

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs François GOMEZ, Ghislaine GIRARDAT, Patrice BAUDOIN, Jean-Luc HIBON, Alain DUVIVIER, Marianne VITTE, Gaëlle CROCI.

Ont donné pouvoir : Madame Hélène TROTTEREAU à Monsieur Patrice BAUDOIN, Monsieur Pascal LAPIERRE à Madame Ghislaine GIRARDAT, Madame Cécile GOMEZ à Monsieur François GOMEZ.

Etaient absents non excusés : Messieurs Pascal VANDENBROUCKE, Alexandre GACHELIN, Jérôme HOQUET, Luc REDREGOO, Richard GALLINARI.

Secrétaire de séance : Monsieur Alain DUVIVIER

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 heures 40, et procède à l'appel des membres du conseil municipal. Monsieur le Maire constate que les conditions de quorum ne sont remplies et redonne convocation le lundi 28 mai 2018 à 14h00.

### QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire explique qu'un agent souhaite prendre un congé de formation professionnel pour faire un Certification de Spécialisation Elagage.

La commune peut refuser jusqu'à 2 fois.

Madame VITTE Marianne pense que ce n'est pas la bonne période pour partir en formation.

Madame CROCI trouve que la formation coute chère et n'en voit pas l'utilité.

Monsieur DUVIVIER trouve inutile cette formation.

Monsieur GOMEZ explique que l'agent fera des heures en plus pour compenser son absence.

Un prochain conseil se tiendra en juin pour délibérer sur le financement de cette formation.

Monsieur GOMEZ indique que 2 candidats vont être convoqués vendredi 1<sup>er</sup> juin pour le recrutement d'un éventuel contrat « PEC ».

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil Municipal du 25 mai 2018 est levée à 19h30.**